SOUPROSSE

bulletin municipal

le Mot du Maire

Souprossaises,
Souprossais,

Nous vous proposons la traditionnelle édition de fin d'année qui reprend les grands axes de travail de 2021.

Un an après le début des travaux, les deux logements locatifs ont été livrés en novembre et occupés dès le 1er décembre dernier. Je veux saluer une nouvelle fois l'implication de nos employés communaux tant pour respecter les délais que pour la qualité du travail fourni.
Les travaux de réparation du clocher de l'église de Goudosse sont terminés. Nous espérons ne plus avoir d'intervention majeure sur cet édifice pendant quelques années. Je remercie l'association des amis de l'église de Goudosse pour sa participation sur le reste à charge après indemnisation par notre assurance.
Concernant l'église Saint Pierre, nous avons dû retarder sa réouverture afin de repeindre le chœur, victime d'infiltrations d'eau pendant les travaux. Celle-ci est prévue en tout début d'année 2022.
Les salles du boulodrome quant à elles seront opérationnelles début mars. Merci à tous les bénévoles pour leur implication qui a permis cette réalisation, d'une qualité remarquable.
Nous nous félicitons également de la reprise du magasin de motoculture par Rémi DANTHEZ. C'est un service complémentaire qui va lui aussi contribuer à l'attractivité de notre village.

Malgré notre mobilisation, les votes pour le City Stade n'ont pas été suffisamment nombreux pour que notre projet soit retenu. Nous devrons revoir le financement et cela décalera, sans la remettre en cause, sa réalisation.

Les courts de tennis seront couverts par un bâtiment photovoltaïque et cette couverture précédera la réfection des terrains.
2022 c'est aussi l'arrivée de la fibre dans tous les foyers qui souhaiteront s'en équiper.
Je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour organiser la journée festive du mois de septembre qui a été très appréciée. De façon plus large merci à l'ensemble des responsables associatifs et à tous leurs membres qui, dans un contexte compliqué, assurent leur mission de lien social.
Après une légère accalmie en fin d'été, la situation sanitaire se dégrade à nouveau, nous obligeant une nouvelle fois à nous adapter avec chaque semaine de nouvelles contraintes.
Vous comprendrez qu'un tel contexte ne nous permet pas d'organiser, pour le moment, le repas des aînés ; nous espérons pouvoir l'offrir à une date ultérieure.
Nous ne nous retrouverons malheureusement pas non plus pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

L'ensemble du conseil municipal et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2022.
Protégez-vous, vous protègerez vos proches.

Votre maire.

nouveau commerce de motoculture

Samedi 04 décembre, nombreux étaient les invités à découvrir les locaux rénovés du commerce tenu par Rémi DANTHEZ. Ouvert depuis le 1er décembre, il aura à cœur de répondre à une vraie attente sur notre territoire.
Fort d'une expérience de plus de 10 ans dans ce domaine, il a les compétences nécessaires pour vous apporter un service de qualité tant pour réparer vos équipements que pour les renouveler.

Réalisations 2021

L'année 2021 a vu la réalisation de plusieurs grands projets !

- Construction de 2 logements mitoyens de type T2 sur un terrain du lotissement les Terrasses de l'Adour, les locataires ont aménagé début décembre.

- Réfection à neuf de la toiture et de la zinguerie de l'église Saint-Pierre
- Remise à neuf du clocher en ardoises de l'église de Goudosse suite à un orage (impact de foudre).

Réparation de la toiture (tuiles canal fixées par crochets anti-glissement)

- Aménagement d'un parking pour les riverains de la rue du 8 Mai 1945, fin des travaux prévue fin d'année
- Jonction piétonne entre le rond-point route de Saint-Sever et l'École
- Aménagement paysager du lotissement «les Terrasses de l'Adour»

Projets 2022

- Couverture des courts de tennis
- Réfection des sols de courts de tennis
- Renouvellement de la mini-pelle
- City stade
- Voirie

Travaux de voirie

Travaux réalisés pour un montant total de 70 000€ :

- Chemin de Maisonnave
- Chemin de Soubiron (en partie)
- Chemin du Gahon (en partie)
- Route du Bac

L'ensemble des fossés des routes communautaires ont été repris.

Boulodrome

Les services techniques ont apporté leur expertise aux bénévoles pour la réalisation des travaux de construction des salles, des sanitaires et réalisé l'installation électrique.

Chiffres 2021

- **Coût total construction logements mitoyens :**

224 660€ dont 30 370€ de terrain, 35 415€ de main d'œuvre des services techniques. Aide de la Communauté de Communes de 7 600€ et rabattement de TVA de 10 000€.

- **Réfection toiture de l'Église Saint-Pierre :**

Dépenses 2021 de 109 063,56€ dont 42 349€ de subvention (acomptes de l'État et la Communauté de Communes).

- **Remise à neuf clocher de l'Église de Goudosse :**

81 500€ dont 75 000€ pris en charge par l'assurance.

- **Jonction piétonne :**

4 200€

- **Aménagement paysager Lot. les Terrasses de l'Adour :**

8 000€

- **Boulodrome :**

Dépenses 2021 qui s'élèvent à 41 476€ et aide de 2 500€ du Club Bouliste Souprossais.

Fibre optique

L'installation de la fibre sur notre commune nécessite l'élagage des arbres et arbustes jouxtant le réseau.
Il a été réalisé soit par les propriétaires concernés, soit par l'entreprise Parnaut avec refacturation à chaque propriétaire concerné.

Sapeurs-Pompiers de Souprosse recherche bonnes volontés

Les Sapeurs-Pompiers du centre d'incendie et de secours de Souprosse sont tous sapeurs-pompiers volontaires.

Ce sont des hommes et des femmes ordinaires, qui ensemble réalisent des choses extraordinaires... Ils ont tous eu envie, un jour, d'être utiles, de faire un don de soi.

Parce que tôt ou tard, on a tous besoin d'aide ! Vous avez besoin d'eux ? Aujourd'hui, ils ont besoin de vous...

L'activité de sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen compatible avec une vie de famille, une activité professionnelle ou scolaire. Si vous avez entre 18 et 55 ans, si vous habitez à moins de 10 minutes de la caserne, POURQUOI ATTENDRE ?

Contactez le Chef de Centre :
Adjudant Dominique CUBERTOU
06 72 09 55 65 | dominique.cubertou@sdis40.fr

Lotissement «les Terrasses de l'Adour»

PHASE 1, de 28 lots

- Première tranche de 13 lots : Un lot reste à la vente,
- Deuxième tranche de 6 lots : 4 lots sont vendus, 1 lot est réservé et le dernier, entré dans le patrimoine de la commune, supporte les deux logements T2 mis à la location au 1er décembre 2021 (rue des Cigognes pour l'un et Impasse des Courlis pour l'autre).
- Troisième tranche de 9 lots : Un lot reste à la vente.

PHASE 2, de 12 lots

- 10 lots sont vendus,
- 1 lot est réservé,
- 1 reste à la vente.

PHASE 3

Compte tenu de la rapidité avec laquelle se sont vendus les lots de la dernière tranche, un appel d'offre a été lancé pour la réalisation de la phase 3, occupant le reste de la parcelle du «Pourqué». Une partie du terrain, non constructible, a été mise à disposition de l'association «l'Arbre à Pain» qui y cultive des légumes depuis le printemps.

La SARL CAUROS, qui a déjà réalisé la maîtrise d'œuvre des précédentes phases, a été retenue et nous a présenté l'avant-projet sommaire dont photoci-contre.

Diverses prescriptions sont à respecter telles la densité de 9 logements par hectare, 20 % de la surface à traiter en espaces verts, plantation de 92 arbres …

Un lot d'environ 1 800 m² restera propriété de la commune pour recevoir 6 logements à loyer modéré afin de respecter la législation. Seront construits sur les prochaines années des logements de type T2, T3 et T4.

Les 20 autres lots de surfaces allant d'environ 400 m² à 1 000 m² seront viabilisés en 2022 et mis à la vente en deux temps.

Dès la fin du premier semestre 2022, une dizaine de lots seront disponibles.

Travaux à l'Église Saint-Pierre

En complément des gros travaux de remise en état de la toiture qui viennent de se terminer, la réfection du chœur (peinture, sol) est actuellement en cours de réalisation.

Un sinistre dû à une entrée d'eau a engendré un retard pour la réouverture de l'édifice.

Le nivellement du sol était nécessaire afin d'éliminer toutes les parties creuses et bosselées ; il sera suivi de la mise en place d'un revêtement sous forme de lames de parquet PVC couleur chêne naturel.

L'allée centrale sera revêtue d'un nouveau tapis modèle grand passage allant de l'entrée principale au maître-autel.

L'ensemble de ces travaux est financé en partenariat avec l'Amicale Saint-Pierre.

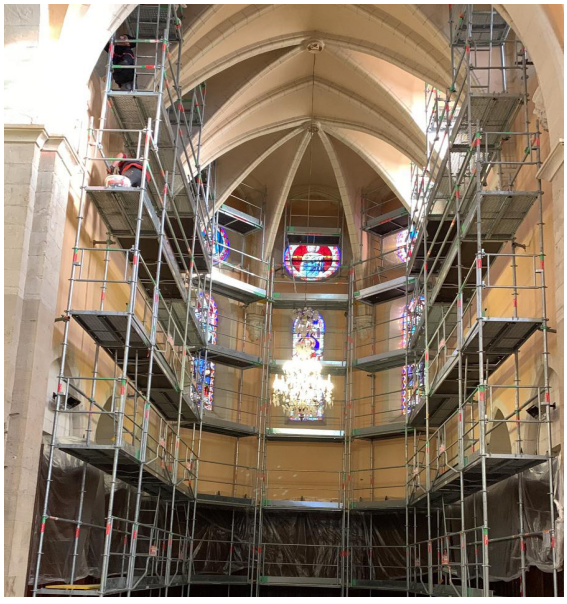

L'école

La rentrée scolaire s'est bien passée avec maintien de la 5ème classe, retour à la semaine de 4 jours, changement des horaires de cours et garderie le mercredi matin suivie d'un transport au Centre de Loisirs de Meilhan.

- **Semaine de 4 jours** :

Après enquête auprès des parents d'élèves, décision prise en Conseil Municipal et désengagement de la CCPT concernant les temps d'accueil péri-scolaire, le retour à la semaine de 4 jours a été acté.

- **Horaires de classe** :
  - Matin : 8h30 (au lieu de 9h) – 12h
  - Après-midi : 14h (au lieu de 13h30) – 16h30

L'allongement de la matinée de cours est bénéfique aux apprentissages.

- **Cantine** :

Depuis le premier confinement, afin de respecter les protocoles sanitaires, les repas sont pris en 2 services : Un premier pour les enfants de maternelle et un second pour les plus grands. Cela permet également aux enfants d'avoir un temps plus long pour la prise des repas.

- **Mercredi matin** :

L'enquête effectuée auprès des parents d'élèves a fait ressortir un besoin de temps de garderie le mercredi matin. Le Conseil Municipal a mis en place pour les enfants dont les parents travaillent, un service de garderie de 7h15 à 8h30. Un transport en bus est ensuite assuré vers le Centre de Loisirs de Meilhan.

Ce service rendu aux parents moyennant une contribution symbolique (1,50 € par enfant par transport) bénéficie à une dizaine d'enfants chaque mercredi.

- **Effectifs** : Les 105 élèves sont ainsi répartis :
  - *Dominique LAPERCHE* :
  Maternelle petite section 11 – moyenne section 12 (soit 23 élèves)
  - *Marie-Cécile CABE* :
  Grande section maternelle 17 – CP 4 (soit 21 élèves)
  - *Audrey DARTIGUELONGUE* :
  CP 6 – CE1 15 (soit 21 élèves)
  - *Ophélie CUZACQ* :
  CE2 13 – partie CM1 7 (soit 20 élèves)
  - *Marine COMET* :
  CM1 10 – CM2 10 (soit 20 élèves)

Côté déchets

Du nouveau pour le tri des plastiques

A partir du 1er janvier 2022, tous nos emballages plastiques (barquettes polystyrène, capsules de café alu et plastique, pots de yaourt, …) pourront être déposés dans le container de tri jaune tout comme les bouteilles et flacons plastiques, emballages en métal et briques alimentaires.

Tous ces emballages seront recyclés et valorisés par « Valor Béarn », Centre de Tri des Emballages Ménagers et du Papier basé à Sévignacq dans le 64.

En revanche, tous les papiers et emballages cartonnettes continueront à être placés dans le container papier.

Bourse au permis de conduire

La commune de Souprosse apporte dorénavant une aide financière de 250€ en complément de l'aide du Conseil Départemental d'un montant de 450€.
Elle s'adresse à tous les jeunes de 15 à 30 ans, domiciliés à Souprosse, sans condition de ressources. En échange de cette bourse, 30 heures d'engagement citoyen durant au moins 2 mois seront dues par le jeune bénéficiaire à la commune de Souprosse ou à une association locale.
Un dossier peut être retiré en mairie ou sur le site internet de la commune : **www.souprosse.fr**, rubrique Enfance et jeunesse.
Une attestation d'éligibilité ou d'inéligibilité sera délivrée au demandeur.
Cette attestation sera ensuite envoyée au Conseil Départemental par le bénéficiaire.

L'application IntraMuros

IntraMuros

Un nouvel outil de communication avec les administrés vient d'être mis en place à Souprosse. Avec l'application IntraMuros, préalablement téléchargée sur votre smartphone ou tablette , vous recevrez des notifications sur la vie communale, les associations, l'école, les commerces, les évènements... IntraMuros est téléchargeable gratuitement sur Play Store ou App Store.
Une fois l'application installée, vous pouvez choisir votre commune en favori dans le Département des Landes.

L'état civil

Année 2021

Naissances

- **5 janvier** : Enzo LABARTHE, fils de Jérôme LABARTHE et Christelle LABORDE, 513 chemin de Saransot,
- **21 janvier** : Alice Paula JUND, fille de Sacha JUND et Delphine CHAUMEIL, 411 route de Meilhan,
- **13 février** : Toni Esteban LAPORTE DEGERT, fils de Tony-Jonathan LAPORTE et Jessica DEGERT, Logement B, 4500 route de Meilhan,
- **18 mars** : Anaëlle DUBUN, fille de Benjamin DUBUN et Vanessa REMENANT, 67 chemin de Pugneron,
- **2 avril** : Emy MOMAS, fille de Baptiste MOMAS et Julie OMICCIOLO, 515 chemin de Peyre,
- **24 avril** : Diégo Mike LAVARLAZ, fils de Daniel LAVARLAZ et de Sarah GABARRE, 189 chemin de Toumeyragues,
- **27 avril** : Apolline Aurore Emeline ROCHEBILIERE, fille de Jérôme ROCHEBILIERE et Aude SIVRET, 268 chemin de Peyre,
- **30 avril** : Jade Maya DAUDIGNAN, fille de Ulrich DAUDIGNAN et Isis LEBE, 316 chemin de Monzon,
- **7 mai** : Tyméo DAUDIGEOS, fils de Virginie DAUDIGEOS, « Maison Guilherme », 137 avenue Hagenthal le Bas,
- **22 mai** : Lovahina Myriam Izildia Otelia SALIGA, fille de Mickaël SALIGA et Nadège LARRIEU, 2940 route de Jeanbidaou,
- **26 mai** : Elyas LAVARLAZ, fils de Ethann LAVARLAZ et Withney HELFRICK, 189 chemin de Toumeyragues,
- **16 juin** : Nolann NAGY, fils de Jozsef NAGY et Candy RESENDE, 2249 route de Tartas,
- **26 juillet** : Astrid DOMIN, fille de Sébastien DOMIN et Amélie BRUNIAU, 815 BIS route de Goudosse,
- **4 août** : Lyam Vincent POIX, fils de Samuel POIX et Anne-Laure CHEVALIER, 801 chemin du Pigeon,
- **5 octobre** : Maylis Hanavai Béatrice SEREUSE TERE, fille de Guillaume SEREUSE et Vairanui TERE, 618 chemin de Peyre,
- **16 octobre** : Emilio Zachary David DUPIN, fils de Mégane DUPIN, 238 avenue du 8 mai 1945,
- **12 novembre** : Kywan Mike Abraham ZIEGLER, fils de Mike ZIEGLER et Davyna LAGRENE, 211 chemin de la Laiterie.

Mariages

- **21 mai** : Alexandre Stéphane Guillaume COQUELIN et Laura May MONGINET, 613 rue des Ecoles,
- **22 mai** : Damien Gilbert René SIMON et Julie Marie-Thérèse BERTHELIN, 747 route de Cauna,
- **20 novembre** : Jean-Claude CALIOT et Marie-Hélène LAFARGUE, 1317 chemin de Couloum.

Décès

- **5 janvier** : Albert LAFON, 92 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **5 janvier** : Juliette Henriette MEZZASALMA née CARAVITA, 95 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **23 janvier** : Marie Suzanne LATASTE née DARTIGUELONGUE, 90 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **25 janvier** : Jean-Pierre Julien DELACROIX, 77 ans, 261 route de Tartas,
- **9 mars** : Robert Marcel DAUGREILH, 82 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **23 mars** : Alice DARRIBERE née DABE, 93 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **15 avril** : Marie Marcelle DARTIGUELONGUE née NAPIAS, 69 ans, 1326 route du Haza,
- **14 mai** : Pierre MORLAES, 74 ans, 1310 route de Mugron,
- **25 mai** : Louise Lucienne GAUZERE née LAFITTE, 95 ans, 2226 route de Guirette,
- **21 juin** : Alain Rémi BRUNEL, 75 ans, 117 chemin de Monzon,
- **11 juillet** : Jeanne HENGY née JEANTET, 94 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **17 juillet** : Jeannot MARROCQ, 89 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **26 août** : Jean Elie MARROCQ, 74 ans, 709 chemin de Péchicq,
- **8 septembre** : Augusta Paule CUZACQ née NARRAN, 92 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **20 octobre** : Léontine CLADERES née LAGOFFUN, 79 ans, 1452 route de Jeanbidaou,
- **26 octobre** : Marie LOUBERE, 87 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **7 novembre** : Georges Jean Henri LAMOTHE, 83 ans, 100 Allée de Compeyron
- **11 novembre** : Bernard Léon SAMYN, 79 ans, 15 chemin d'Aouyé,
- **12 novembre** : Gaston Pierre LAFARGUE, 99 ans, 100 Allée de Compeyron
- **13 novembre** : Marguerite Yvonne MERCIER née HEUDE, 100 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **15 novembre** : Marguerite Marie BATS née MARROCQ, 100 ans, 450 chemin de Bonnehoun,
- **16 novembre** : Anne Marie Amélie IPARRAGUIRRE née ARROU, 83 ans, 100 Allée de Compeyron,
- **17 novembre** : Gaston FARGUES, 79 ans, 100 Allée de Compeyron.